

P.V DE LA REUNION DU C.A en date du 10 janvier 2004.
Villers la Ville.

Présents : UNDORF Gilbert, DEFRAEYE René, BUGGENHOUT Francis, WIGGELEER Patrick, RONSSE Marc, GHYSELEN Anne, FIEVET Daniel, LEMAIRE Pierre Jacques, DELTOUR Gérald, DELCOMINETTE Guy, ROLIN Jacques, FERON Michel, VAN VLAENDEREN Michel.

1. **Accueil du Président ff** : le Président ff accueille et remercie les membres de leur présence.

Présentation du Délégué de Province du Hainaut : DELTOUR Gérald,
Rue de la Gare, 59 à 6560 SOLRE sur SAMBRE.

Tél 071 / 55.83.77

GSM : 0475 / 25.91.86

Courriel : la nouvelle adresse lfbta.be lui est remise : hainaut@lfbta.be

Le Président demande à chaque membre du C.A de faire bloc lors de l'A.G, le déroulement doit se faire au mieux, sans dérapages.

Points à l'Ordre du Jour :

Secrétaire Général : Assurance AXA, le renom est accepté sans coût financier.

Le courrier adressé au siège social lui a été remis.

Assurance ETHIAS : les nouvelles modalités et le pourquoi du changement seront présentés aux mandataires.

Deux exemplaires des nouveaux contrats, ainsi que deux exemplaires de déclaration d'accident sont remis à chaque délégué de province.

Les documents sont à la disposition des clubs chez le secrétaire général qui transmettra.

Aucune convention avec ETHIAS concernant le « retour », ce problème sera soulever par le Président ff lors de sa rencontre avec le Président fédéral ZINTZ Thierry.

Les Brevets Seniors (Golden Bow Belgium sont en attente de réalisation).

L'étude COIB sur les ASBL est remise au secrétaire général.

Convention contrat VILLERS la VILLE : en ordre

Lettre de Monsieur LEJEUNE Léon : le Président ff fait lecture de cette lettre et de sa réponse dans laquelle il réaffirme le bien fondé de la décision du C.A (terminer le mandat à 6 administrateurs jusqu'à l'AG 2005).

Sport 2004 Charleroi : les documents sont remis au délégué de province du Hainaut.

Je Participe : les inscriptions tardives sont refusées.

Ballottage : le nouveau Comité de Ballottage sera composé du Président ff

Le secrétaire général et le
Responsable de l'Arbitrage.

ADEPS : demande de médaille d'OR pour Madame VAN STEVENS Marie-Claire : le secrétaire général s'en occupe.

Stage de la Fraineuse (Stage Elites + Pole Jeunes) : le Centre ADEPS de la Fraineuse ne sera pas libre à ces dates, le stage aura lieu au Centre ADEPS de LLN.

BREVET D'ETAT : le D.T va suivre les cours de Moniteur durant le deuxième semestre 2004.

Ces cours se donnent en France et donne droit à un Brevet d'Etat, reconnu par l'ADEPS. Ces cours ont été prévus au PP 2004.

URSTB : demande de regroupement des fédérations de tir. Le secrétaire général assiste régulièrement à ces réunions.

Le C.A est d'avis de décliner cette offre. Trop de dangers de retombées négatives.

ADEPS : Service des Sports de haut niveau : nouveau décret concernant les athlètes de haut niveau, agent de l'Etat. S'adresser au D.T pour informations complémentaires.

Rapport du C.A du 12/12/03 : accepté sans remarques et sans réserves

Grille du Championnat de LFBTA en salle : avec le regroupement des CDM avec les CD, la grille de déroulement est acceptée par le C.A.

Les règles FITA doivent être respectées (écartement des centres de cibles, tirs byes ou d'accès, etc.).

Dopage : un article malencontreux est paru dans certains journaux et sur le web.

Le responsable de la Gestion Sportive a pris contact avec le « journaliste » et doit lui apporter les précisions nécessaires afin de lever cette mauvaise interprétation.

Rappelle que les Elites Olympiques sont contrôlées régulièrement.

Modification des Statuts de la FRBTA : le Président ff rencontrera le Président National.

PREPARATION DE L'A.G

Secrétaire général : Explications sur ETHIAS et sur les documents. (déclaration d'accidents et contrats).

Arbitrage : fera état des nouveautés réglementaires de la FITA (nouvelles distances pour les cadets et cadettes, nouvelles règles de départages) et fera part des décisions de la LFBTA concernant les feuilles de marques et le circuit des records. Lors du tir de CAB, deux tireurs ont été exclus pour tenue vestimentaire non réglementaire.

Sport et Développement : Propose des stages post-initiation, relancera la procédure.

Contactera l'ADEPS : stages en Centre ADEPS, etc ...

Gestion Sportive et Communication : demande les règlements des Championnats de Province pour mise sur le site.

Le calendrier sera mis sur le site après la rencontre de l'Exécutif (GAU = Championnat de Belgique Jeune ou pas)

Les adresses des sites concernant le tir à l'arc seront mises sur le site.

Les Diplômes FITA et EMAU reçus par la FRBTA, pour les jeunes) seront remis lors du Championnat de Belgique Jeunes.

C.M 3 D en 2005 : le coût par équipes devrait être de 300 €.

Sport et Promotion : Le PÔLE JEUNE se porte très bien.

Directeur Technique : Bilan Elites,

BIR 2003 – 2004 : au vu des résultats du classement BIR : il propose les archers suivant pour le C.E à SASSARY (ITA)

ANRIS Yolande (CD), DE KNOP Nadine (RD) , VAN STEVENS Marie-Claire(RD), CLART Steve (RH) et PRIEELS Philippe (CH) en cas de désistement d'un des trois premiers classés en CH.

ACCORD DU C.A.

Trésorier : fait un exposé détaillé des

Budgets d'exploitation 2003,

Le rapport des vérificateurs est OK.

ADEPS : il reste 5 dossiers de propagande à finaliser ainsi que le P.P 2003.

Pas encore reçu le Dossier de fonctionnement pour 2004.

Subsides LFBTA pour les Championnats de LFBTA :

Seniors = 1250 €

Jeunes = 500 €

Subsides demandés par l'Arbitrage : acceptés.

Demande de prévoir de modifier la date de l'A.G, prévoir dans le 1^{er} trimestre plutôt que dans le 1^{er} mois.

Dossier Partena : qui va s'en occuper ? Réflexion sera faite à ce sujet.

Bilan 2003 et

Budgets d'exploitation 2004.

Délégués de Province ;

BRABANT : demande à ce que la nouvelle réglementation concernant les ASBL, soit mise à disposition des Provinces.

HAINAUT : s'informer au fur et à mesure

LIEGE : annonce un tir TELEVIE pour fin mars, club de 403 LIE

LUXEMBOURG : RAS

Namur : RAS.